



TURENNE ENGAGÉ POUR DEMAIN

TURENNE GROUPE, INVESTISSEUR ENGAGÉ

INVESTISSEUR RESPONSABLE

Les sociétés de gestion du groupe contribuent depuis près de 25 ans au développement économique de PME et ETI régionales. Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis 2012, Turenne Groupe est maintenant engagé depuis 12 ans dans une démarche d'investisseur responsable et encourage les entrepreneurs à adopter de meilleures pratiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance.



2023

Signataire de la Charte sur le partage de la valeur de France Invest



Turenne Groupe devient société à mission

2020

Signataire de la Charte pour la Parité Femmes-Hommes de France Invest



2019

Signataire de l'Initiative Climat International
Plateforme de mobilisation des acteurs du capital-investissement qui cherchent à mieux comprendre et à gérer les risques associés au changement climatique et à contribuer à l'objectif de la COP 21



2014

Signataire de la Charte d'Investisseur Responsable de France Invest



2012

Signature des PRI



TURENNE GROUPE, INVESTISSEUR ENGAGÉ

SOCIÉTÉ À MISSION

Turenne Groupe est société à mission depuis début 2023. Cette décision a été soutenue par les collaborateurs, tous actionnaires du Groupe.

Objectifs environnementaux et sociaux statutaires

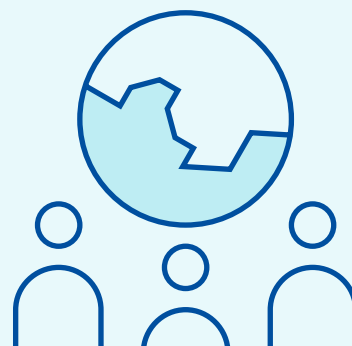
Donner accès au plus grand nombre d'épargnants à la création de valeur financière et extra-financière.

- La création de valeur financière pour rémunérer les fonds confiés par nos souscripteurs privés et institutionnels
- La création de valeur extra-financière au profit de l'humain dans son écosystème en :
 - mettant en œuvre des initiatives qui permettent aux entreprises de se développer et de réduire leur empreinte environnementale ;
 - favorisant le partage de la création de valeur financière au profit du plus grand nombre des salariés des entreprises accompagnées ;
 - favorisant la création et le développement de centres de décisions dans les régions ;
 - favorisant la diversité et la parité notamment dans les organes de gouvernance.



Notre raison d'être

Accompagner le développement d'entreprises créatrices de valeur en investissant de façon professionnelle et responsable.



NOTRE MODÈLE DE MISSION

Objectifs environnementaux et sociaux statutaires

Favoriser le partage de la création de valeur financière au profit du plus grand nombre des salariés des entreprises accompagnées

Objectifs opérationnels pour 2030 pour notre portefeuille d'investissement

Mettre en place un outil de partage des résultats* dans l'ensemble des sociétés rentables nouvellement accompagnées depuis juillet 2023, dans les 12 mois qui suivent l'investissement

*intéressement ou participation ou prime de partage de la valeur



Accroître le nombre d'entreprises en portefeuille qui disposent d'un outil de partage de la plus-value élargi à au moins 10 salariés, hors mandataires sociaux

Favoriser la création et le développement de centres de décisions dans les régions

Maintenir dans la durée

75%

des entreprises accompagnées dans les territoires, hors Ile-de-France

Mettre en œuvre des initiatives qui permettent aux entreprises de se développer et de réduire leur empreinte environnementale

Investissements majoritaires

100%

des entreprises auront formalisé des objectifs de réduction de leur empreinte environnementale

Investissements minoritaires

75%

des entreprises de +50 salariés et +10 M€ de CA auront formalisé des objectifs de réduction de leur empreinte environnementale en 2030

Favoriser la diversité et la parité notamment dans les organes de gouvernance

30%

des femmes siégeant au comité de direction de nos participations

Résultats 2023



78%

des sociétés rentables nouvellement investies entre juillet et décembre 2023 ont un outil de partage des résultats en place

47

sociétés ont un dispositif de partage de la plus-value

23 % des entreprises en portefeuille



78%

des entreprises accompagnées par Turenne Groupe sont en régions

vs ≈ 63 % d'après les statistiques nationales France Invest



Investissements majoritaires

69%

ont formalisé une politique environnementale

10%

ont défini des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Investissements minoritaires

44%

ont formalisé une politique environnementale

21%

ont défini des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre



25%

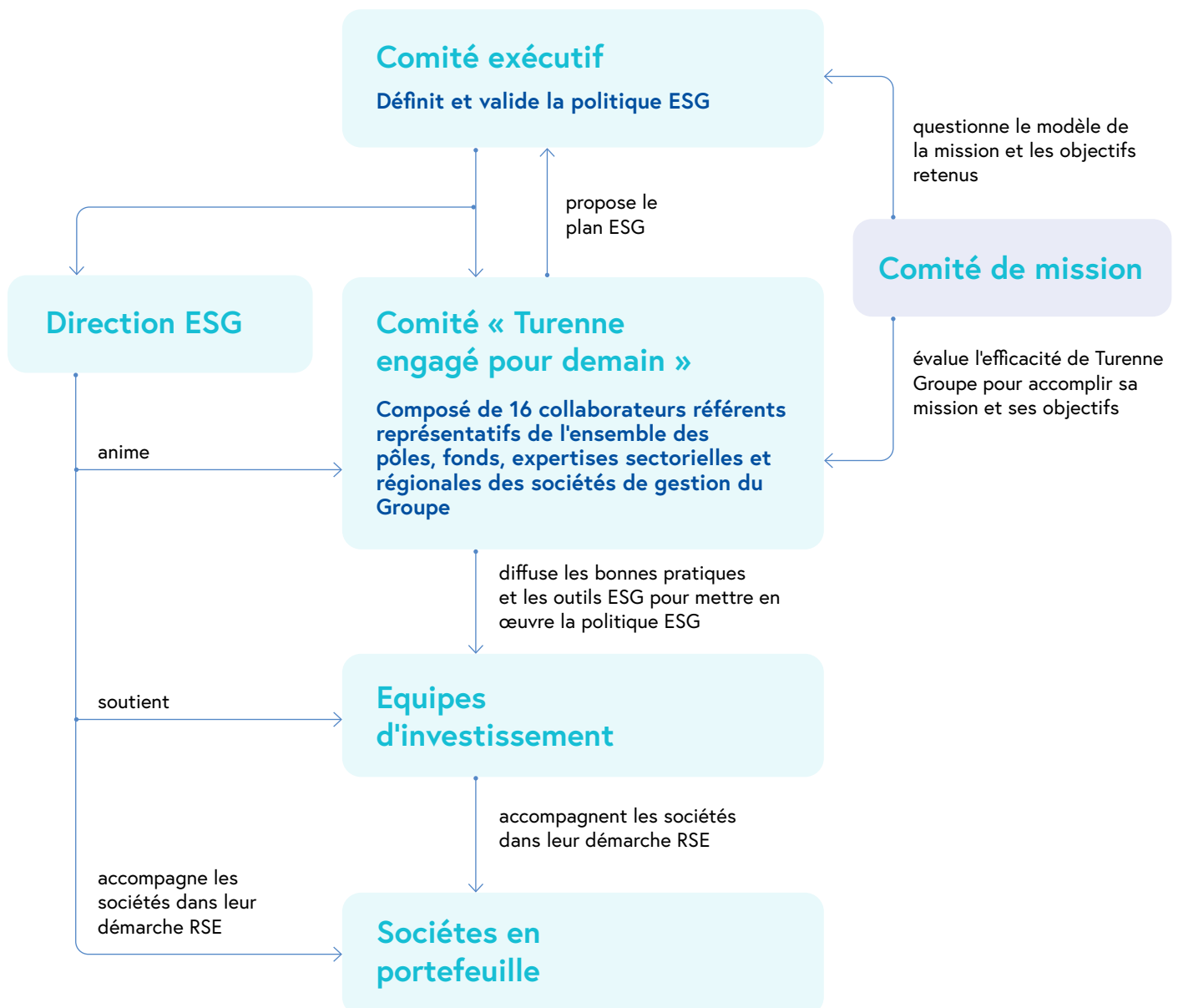
des membres des comités de direction de nos participations sont des femmes

36%

des sociétés en portefeuille ont au moins 30 % de femmes au sein du comité de direction

GOUVERNANCE ESG AU SEIN DU GROUPE

Le déploiement de nos objectifs de mission se traduit concrètement par la mise en œuvre de la politique ESG de Turenne Groupe. Une gouvernance ESG dédiée permet un déploiement et une intégration dans l'ensemble des équipes du groupe grâce à un réseau de 16 collaborateurs référents.



Notre comité de mission

Le Comité de Mission est composé d'experts représentatifs des parties prenantes clés de Turenne Groupe : partenaires de financement, partenaires institutionnels, entreprises accompagnées dans le cadre de nos investissements et collaborateurs.

Membres externes



Viviane OLIVO
Directrice Identité & Territoire du
Crédit Agricole Nord de France

Viviane a été consultante en Agence de Communication à Lille avant d'intégrer Banque Accord (Groupe Auchan) – devenue Oney, au poste de responsable communication nouvellement créé. Entrée au Crédit Agricole Nord de France en 2008, elle a successivement piloté la Communication et la Fondation d'Entreprise (création 2015). En 2021 et 2022, elle était directrice adjointe au Cabinet du Maire de Roubaix. Elle a été nommée fin 2022 directrice Identité & Territoire du Crédit Agricole Nord de France.



Christine PANIER
Experte spécialiste du
Private Equity

Christine cumule plus de trente ans d'expérience dans le private equity. Elle a réalisé la moitié de sa carrière dans l'investissement direct, en particulier dans le domaine de la santé, dans le groupe Groupe BNP Paribas puis chez AXA Private Equity (devenu Ardian). En 2006 elle rejoint le Fonds Européen d'Investissement (FEI) où elle dirige l'équipe en charge des investissements dans les fonds de private equity en Europe de l'Ouest jusqu'en 2022. Elle est depuis impliquée dans la gouvernance de fonds d'investissements en France et en Europe.



Patrick RONDOT
Président du conseil de
surveillance du groupe Menix

Expert en implants orthopédiques et implants dentaires, Patrick est Fondateur du groupe Menix (125 M€ et 599 salariés) aux côtés de Turenne Capital. Il préside aujourd'hui le conseil de surveillance du groupe Menix.

Membres internes



Christophe DELDYCKE
Président de Turenne
Groupe

Christophe a rejoint à sa création, en 2010, Nord Capital Partenaires comme Directeur général et occupe aujourd'hui le poste de Président de Turenne Groupe.



Pauline BECQUEY
Directrice ESG de
Turenne Groupe

Experte des sujets RSE et finance durable, Pauline a été consultante RSE puis responsable développement durable chez France Assureurs (Fédération Française de l'Assurance) avant de diriger l'Institut de la Finance Durable. En charge du déploiement de la politique ESG du groupe et manager de mission, elle représente également les collaborateurs de Turenne Groupe au sein du comité.

Invité permanent



Benoît PASTOUR
Directeur Général de
Turenne Groupe

Benoît a rejoint Turenne Capital en 2008. Il est actuellement Directeur général du groupe, Vice-Président de Nord Capital Partenaires et en charge du Pôle Turenne Santé avec Mounia Chaoui.

INTÉGRATION DE L'ESG DANS LE CYCLE D'INVESTISSEMENT

Turenne Groupe s'attache à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance tout au long de la vie en portefeuille de nos participations.

Pré-investissement

Exclusion de certains secteurs d'activités

Analyse ESG par les équipes de gestion avec l'appui d'un outil interne

- Matérialité des enjeux RSE de la société et contribution aux Objectifs de développement Durable
- Maturité des politiques et actions mises en œuvre par la société
- Risques et opportunités de durabilité

En fonction de la stratégie d'investissement des fonds ou si des risques significatifs ont été identifiés dans le cadre de l'analyse interne, **réalisation d'une due-diligence ESG** par un cabinet externe (pré ou post acquisition) et détermination d'un **plan d'action RSE** avec objectifs

Intégration systématique de clauses ESG dans les Pactes d'actionnaire

Suivi en portefeuille

Reporting

- Enquête annuelle auprès des participations : collecte des indicateurs ESG intégrant notamment les indicateurs PAI (Principal Adverse Impact) requis dans le cadre du règlement SFDR
- Consolidation des résultats : reporting par fonds en réponse aux sollicitations des souscripteurs, annexes ESG dans les rapports des fonds article 8 et 9, publication d'un rapport annuel de durabilité et de mission au niveau du groupe

Accompagnement

- Appui au cas par cas, des entreprises en portefeuille selon les besoins identifiés par la société de gestion et/ou sur demande des dirigeants
- Pour les entreprises disposant d'un plan d'action RSE : suivi de la mise en œuvre et des progrès lors des comités stratégiques de surveillance

Suivi des progrès

- Evaluation de la maturité ESG des entreprises en portefeuille grâce à une méthodologie de notation propriétaire (TED score)

Cession

Présentation des **indicateurs clés de performance** du groupe dans le cadre de ses objectifs de mission et des actions RSE notables mises en œuvre par la société dans le rapport préparé pour les potentiels acquéreurs

Pour les entreprises de certains fonds article 8 ou 9, si requis par la stratégie du fonds et/ou dans les cas où une partie du carried-interest des équipes est indexé à l'atteinte de performances extra-financières : **audit externe ESG** lors de la cession pour certifier l'atteinte des objectifs RSE fixés dans le plan d'action de l'entreprise

NOS FONDS DURABLES

Les fonds qualifiés de « durables » chez Turenne sont les fonds qui bénéficient d'une approche ESG renforcée dans le cadre de leur stratégie d'investissement, cherchant à atteindre des objectifs au-delà du suivi annuel de la performance extra-financière.

A fin 2023, les encours de nos fonds durables s'élevaient à 838 M € soit 48 % des actifs gérés par le Groupe. Ils regroupent :

Les fonds « article 8 » au titre de la réglementation SFDR

Société de gestion	Fonds	Caractéristiques ESG promues par le fonds
Turenne Capital Partenaires	OBLIGATIONS RELANCE	Exclusions sectorielles + Obligations de respect de critères ESG prédéfinis de la part des émetteurs (notamment politique de gestion des déchets et ressources en eau et énergie, politique de lutte contre les discriminations, présence de membres indépendants dans la gouvernance et adhésion à un code de gouvernance) + Système optionnel d'indexation de la marge du taux d'intérêt en fonction de l'atteinte d'objectifs ESG
	FPCI TURENNE HOTELLERIE 3	Objectifs de réduction de l'empreinte environnementale, progression des carrières et partage de la valeur au profit des collaborateurs des participations représentant au moins 30 % de l'actif net du fonds
	FCPR PME ET TERRITOIRE	Objectif de 50 % de l'actif visant un objectif social : développement et transition actionnariale/managériale des entreprises dans les territoires, principalement dans les Hauts-de-France, et développement et maintien des centres de décisions en régions.
	FPCI PAYS DE LA LOIRE CROISSANCE 2	Promotion des objectifs ESG du Groupe (partage de la création de valeur financière, réduction de l'empreinte environnementale, diversité au sein des comités de direction).
	SLP SÉLECTION ET OPPORTUNITÉS*	Promotion des objectifs ESG du Groupe dans l'ensemble des investissements directs (partage de la création de valeur financière, réduction de l'empreinte environnementale, diversité au sein des comités de direction, développement de centres de décision en régions)
Nord Capital Partenaires	NORD CAPITAL INVESTISSEMENT*	Promotion des objectifs ESG du Groupe dans l'ensemble des investissements directs (partage de la création de valeur financière, réduction de l'empreinte environnementale, diversité au sein des comités de direction)
Innovacom Gestion	FCPI INDUSTRIES D'AVENIR ET TERRITOIRES	Objectif de 50 % de l'actif qui contribue développement et au maintien de centres de décisions dans les régions, mesuré par la création d'emplois et la croissance du chiffre d'affaires dans la région initiale d'activité

* Les modifications de règlements de ces fonds pour les classer « article 8 » au sens de SFDR sont intervenues début 2024.

Les fonds ayant été lancés en amont de la réglementation SFDR mais dont la stratégie d'investissement intègre une dimension ESG renforcée

REV 3 Capital

géré par Nord Capital Partenaires, finance et accompagne en fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises et sociétés de projets de la Région Hauts-de-France au cœur de la troisième révolution industrielle. REV3 Capital contribue à installer l'économie régionale post-carbone en finançant des projets dans le secteur des énergies renouvelables, de la gestion de l'énergie, de l'efficacité énergétique et des réseaux intelligents, de la mobilité intelligente des biens et des personnes et de l'économie circulaire.

25 M€

investis depuis 2016

17

entreprises accompagnées

+3 M TCO₂e

évités par an

FPS NOV Relance Impact

géré par Turenne Capital Partenaires, accompagne en fonds propres et quasi-fonds propres des PME et ETI françaises de tous secteurs. Un mécanisme de partage de la création de valeur auprès de l'ensemble des collaborateurs est systématiquement mis en place dans le cadre des investissements de ce fonds avec l'appui technique et juridique de Turenne Groupe. Des objectifs extra-financiers sont fixés pour chaque participation au moment de l'investissement et font l'objet d'un suivi et d'un accompagnement régulier des équipes de gestion.

68 M€

investis depuis 2021

7

entreprises accompagnées : mécanisme d'actionnariat salarié mis en place ans 5 entreprises et partage de la plus-value à la sortie dans 2 entreprises

Trois fonds article 8 et trois fonds article 9 sont en cours de levée ou de création au premier semestre 2024.

- CAPITAL SANTE 3 (Turenne Santé) – article 8
- FPCI EMERGENCE ETI II (Turenne Emergence) – article 8
- FPCI BOOST CÔTE D'AZUR (Connect Pro) – article 8
- FPCI NEXT HEALTH CAPITAL (Turenne Santé) – article 9
- HORIZONS INDUSTRIE (Innovacom) – article 9
- Fonds Ile-de-France Réindustrialisation – article 9 : géré par Innovacom, le Fonds Île-de-France Réindustrialisation est une initiative de la Région Île-de-France, financée la Région avec le soutien du FEDER de l'Union Européenne, afin de remédier à la sous-capitalisation des startups innovantes et à fort potentiel de croissance et proposant des technologies de rupture pour une industrie circulaire, décarbonée et créatrice d'emplois en Île-de-France.

DÉMARCHE RSE INTERNE DE NOS SOCIÉTÉS DE GESTION

Turenne Groupe s'attache à adopter des pratiques vertueuses dans sa gestion interne et vis-à-vis de ses collaborateurs.

Un groupe qui appartient à ses collaborateurs

Société indépendante, Turenne Groupe est détenue par 100 % de ses collaborateurs. L'actionnariat salarié a été mis en place en 2020 et des campagnes sont régulièrement organisées pour permettre aux nouveaux collaborateurs de devenir actionnaires.

Le groupe dispose également d'un accord d'intéressement et d'un plan d'épargne salariale.

Favoriser la diversité au sein des équipes

Turenne Groupe et les femmes

50%

au sein du comité exécutif

43%

parmi les collaborateurs

35%

au sein du comité de direction

35%

au sein des équipes d'investissement

Réduire notre empreinte environnementale

BILAN CARBONE

666 TCO₂e

soit 8.65 TCO₂e / collaborateur
(hors portefeuille d'investissement)

Turenne Groupe a actualisé la mesure de son bilan carbone en 2024 (sur les données d'activité 2023) dans l'objectif de construire un plan d'action décarbonation. Nos principaux postes d'émission sont les achats de services (53 %) et les déplacements (23%). Une estimation de l'empreinte globale liées aux entreprises du portefeuille est en cours de réalisation à la date de publication du présent rapport.

POLITIQUE ZÉRO DÉCHET

Suppression du plastique à usage unique dans nos locaux : verres et vaisselle mise à disposition des collaborateurs et visiteurs, fontaine à eau, machine à café en grains

DÉPLACEMENTS

- Forfait mobilité durable pour l'ensemble des collaborateurs incluant un remboursement du forfait de mensuel de transport en commun à hauteur de 70 %
- La politique Voyages favorise l'usage du train et les trajets taxis ne sont autorisés que pour des cas exceptionnels définis.
- 20 % des véhicules de fonction sont des véhicules hybrides

Turenne
GROUPE

9 rue de Téhéran 75008 Paris
01 53 43 03 03
contact@turennecapital.com

www.turennecapital.com